G. F. WEISSE, P.
NO. 83 QUARTRESIS

L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.——NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 22 MAI 1852.

Imprimé et publié par
G. F. WEISSE.
N° 83, RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI MATIN, 22 MAI 1852

POUR PRESIDENT:
MILLARD FILLMORE.
POUR VICE PRESIDENT:
JOHN J. CRITTENDEN.

Candidats pour la Convention.

Premier district représentatif MM. [illegible]
Deuxième district représentatif MM. [illegible]
Troisième district représentatif MM. [illegible]
Quatrième district représentatif MM. [illegible]
Cinquième district représentatif. MM. [illegible]
Sixième district représentatif MM. T. [illegible]
Septième district représentatif MM. [illegible]

POUR LA CONVENTION:
[illegible]
J. P. BENJAMIN.
C. ROSELIUS.
C. DUFOUR.
LEONARD MATHEWS.

POUR PRESIDENT:
MILLARD FILLMORE.
POUR VICE PRESIDENT:
JOHN J. CRITTENDEN.

Candidats pour la Convention.

Premier district représentatif MM. [illegible]
Deuxième district représentatif MM. [illegible]
Troisième district représentatif MM. [illegible]
Quatrième district représentatif MM. [illegible]
Cinquième district représentatif. MM. [illegible]
Sixième district représentatif MM. [illegible]
Septième district représentatif MM. [illegible]

POUR LA CONVENTION:
[illegible]
J. P. BENJAMIN.
C. ROSELIUS.
C. DUFOUR.
LEONARD MATHEWS.

EUROPE.

[illegible] nous sont parvenus hier du vaisseau [illegible] partis de Paris et jusqu'au 1er mai [illegible]

[illegible] Napoléon HUSMANN [illegible] Husmann, chargé d'affaires à Madrid, a adressé au ministère de son départ de Washington, au président d'Etat une lettre dans laquelle il [illegible] contre le gouvernement des Etats-Unis. Le contenu de la lettre est un secret pour personne, bien que [illegible] Husmann avait eu soin, dit-on, de faire barrer des copies qu'il a distribuées [illegible] la charge d'affaires d'Autriche [illegible] du ministère de la presse [illegible] avec le gouvernement des Etats-Unis [illegible] M. Hulsemann [illegible] que le gouvernement ne saurait [illegible] pays [illegible] offerte à Kossuth par les membres [illegible] M. Webster a fait publiquement [illegible] M. Webster a protesté [illegible] philippique [illegible] gouvernement [illegible] M. Hulsemann, [illegible] M. Fillmore a répondu que [illegible] la presse a continué son [illegible] M. l'Autriche n'a pas [illegible] abandonner son [illegible] que nous lisons dans les correspondances de Washington. M. Seward a présenté [illegible] M. Hulsemann le 24 courant, une note [illegible] pour demander au président communication de la lettre de M. Hulsemann. Elle sera [illegible] et nous en saurons alors autre chose que des [illegible].

[illegible] *Great Britain*, parti de Liverpool, [illegible] est arrivé à New-York le 13, [illegible] vingt passagers.

Conseil des Aldermen.

[illegible] Aldermen a été réuni hier soit [illegible] MM. John St Armand et [illegible] Morris, comme leurs candidats à [illegible] Le président a désigné pour [illegible] MM. P. O. Hebert, N. Brown, [illegible] Le président a nommé MM. [illegible] Adams, R. A. [illegible] R. Watson.

[illegible] nominations suivantes faites [illegible] par le Sénat:

[illegible] Marais de New-York, consul à Aspin[illegible]
[illegible] à la Nouvelle Grenade.
[illegible] Walton, consul à Carrara.
[illegible] à Port Mahon.
[illegible] Morand, consul à Denia en Espagne.
[illegible] Augustus Henriquez, consul à Melbourne en Australie.
[illegible] Salomon Levy, consul à Tetuan, au Maroc.
[illegible] Alborada, consul à Larache et à Arzil[illegible]
[illegible] Barnes, consul à Vigo, en Espagne.
[illegible] Richardson, consul à Manchester en Angleterre.

EUROPE.

[illegible] arrivées apportées par le steamer [illegible] nous sont parvenus hier du vaisseau [illegible] partis de Paris et jusqu'au 1er mai [illegible]

[illegible] Napoléon HUSMANN [illegible] Husmann, chargé d'affaires à Madrid, a adressé au ministère de son départ de Washington, au président d'Etat une lettre dans laquelle il [illegible] contre le gouvernement des Etats-Unis. Le contenu de la lettre est un secret pour personne, bien que M. Husmann eût barré des copies qu'il a distribuées [illegible] la charge d'affaires d'Autriche [illegible] du ministère de la presse [illegible] avec le gouvernement des Etats-Unis [illegible] M. Hulsemann [illegible] que le gouvernement ne saurait [illegible] pays [illegible] offerte à Kossuth par les membres [illegible] M. Webster a fait publiquement [illegible] M. Webster a protesté [illegible] philippique [illegible] gouvernement [illegible] M. Hulsemann, [illegible] M. Fillmore a répondu que [illegible] la presse a continué son [illegible] M. l'Autriche n'a pas [illegible] abandonner son [illegible] que nous lisons dans les correspondances de Washington. M. Seward a présenté [illegible] M. Hulsemann le 24 courant, une note [illegible] pour demander au président communication de la lettre de M. Hulsemann. Elle sera [illegible] et nous en saurons alors autre chose que des [illegible].

[illegible] *Great Britain*, parti de Liverpool, [illegible] est arrivé à New-York le 13, [illegible] vingt passagers.

Conseil des Aldermen.

[illegible] Aldermen a été réuni hier soit [illegible] MM. John St Armand et [illegible] Morris, comme leurs candidats à [illegible] Le président a désigné pour [illegible] MM. P. O. Hebert, N. Brown, [illegible] Le président a nommé MM. [illegible] Adams, R. A. [illegible] R. Watson.

[illegible] nominations suivantes faites [illegible] par le Sénat:

[illegible] Marais de New-York, consul à Aspin[illegible]
[illegible] à la Nouvelle Grenade.
[illegible] Walton, consul à Carrara.
[illegible] à Port Mahon.
[illegible] Morand, consul à Denia en Espagne.
[illegible] Augustus Henriquez, consul à Melbourne en Australie.
[illegible] Salomon Levy, consul à Tetuan, au Maroc.
[illegible] Alborada, consul à Larache et à Arzil[illegible]
[illegible] Barnes, consul à Vigo, en Espagne.
[illegible] Richardson, consul à Manchester en Angleterre.

Les passes du Mississipi.—La Chambre de Commerce de notre ville vient de rédiger un mémoire qu'elle se propose d'adresser au Congrès. Des copies de ce mémoire ont été envoyées dans les bureaux de tous les journaux, de toutes les compagnies d'assurances et au cabinet de lecture du Merchants' Exchange, pour recevoir la signature des citoyens. Le mémoire appelle l'attention du Congrès sur la nécessité de faire une allocation pour entreprendre des travaux à l'embouchure du Mississipi dont l'ensablement menace d'interdire aux navires d'un certain tirant d'eau l'entrée du fleuve. Le commerce a déjà fait de grandes pertes par suite des délais éprouvés par la plupart des batiments à l'entrée et à la sortie du Mississipi. L'intervention du Congrès devient absolument nécessaire, car il s'agit de sauver d'une ruine entière l'immense commerce de tout le Sud et d'une grande partie de l'Ouest.

Liberia.—M. J. Morris Pease, agent de la société de colonisation africaine, publie aujourd'hui dans notre partie anglaise une communication dans laquelle il annonce qu'il a recueilli dernièrement au Nord $951; dans la Georgie $99 75; dans l'Alabama $958 57; dans le Mississipi $2225 50; en Louisiane $2766 65. La société de colonisation africaine a fondé, on le sait, en Afrique, sous le nom de Liberia, une colonie qui sert d'asile aux hommes de couleur libres. Elle expédie tous les ans, selon ses moyens, un ou plusieurs navires chargés d'émigrants. M. Pease nous annonce qu'un départ aura lieu de la Nouvelle Orléans le 1er décembre prochain.

Congrès.

Séance du 14 mai.

Sénat.—L'honorable Isaac Toucey, sénateur pour le Connecticut, vient prendre son siège.

M. Pratt présente les résolutions de la Législature du Maryland, priant le Congrès de faire entreprendre une grande échelle des expériences sur l'emploi de différentes qualités de charbon. Le Maryland possède une immense quantité d'un charbon qui était jusqu'ici considéré comme mauvais combustible à bord des steamers, mais qu'un de nos premiers ingénieurs de la marine, M. C. R. Stuart, déclare que ce charbon est supérieur aux autres.

M. Seward présente une résolution demandant au président communication de la lettre que le chevalier Hulsemann a adressée au secrétaire d'Etat avant de quitter Washington, ainsi que la réponse du secrétaire.

Le Sénat prend en considération la résolution ayant l'objet et de demander au département de la guerre communication du mémoire de M. Pemple sur le siège de Vera Cruz.

M. Hale prend la parole et annonce solennellement aux partis whigs et démocrates que s'ils comprennent le Compromis dans leur programme il faut, bon gré, mal gré, alors les résolutions de Buffalo disparaîtront. Il engage par conséquent ses amis les démocrates à ne point s'occuper du compromis s'ils veulent exercer le pouvoir pendant quatre années.

M. Pratt saisit cette occasion pour déclarer que M. Fillmore a toujours été en faveur du Compromis. On a répandu le bruit que M. Fillmore, alors qu'il présidait le sénat, s'était décidé, dans le cas où sa voix serait nécessaire pour décider du sort du Compromis, à voter contre la mesure. C'est faux, dit M. Pratt, et je suis au moins à contredire toute allégation de cette nature.

Le bill du déficit est pris en considération.

Plusieurs amendements sont discutés, puis le sénat s'ajourne.

Théatre d'Orléans.—La troisième et probablement la dernière représentation de *Tancrède* a lieu ce soir.

Demain, dimanche, *Les Vieilles des Montagnes* au bénéfice de MM. Chol et Montclar. La vieillesse des Montagnes, nous l'avons déjà dit, est un drame tiré d'un des meilleurs romans d'Alexandre Dumas. *Le Comte de Gorgibus*, le vieux jeune Louisianais dont nous sommes obligés de parler le rôle sous la direction de l'affiche. Les beaux ténors s'appaudissent d'avoir pris sous leur étoile une victime de notre compatriote.

Mme Kraka est positivement entendue avec la direction du théatre. Elle chante bientôt le rôle de Lesmor dans la *Favorite*.

Concert.—Il a grand concert vocal et instrumental a lieu ce soir dans la salle de l'Union, à Lafayette. Parmi les artistes et les amateurs qui ont offert leur concours aux personnes qui ont organisé la soirée, nous citerons Mme Filippelli, Mlle L. Hermance, M. L. Montant et J. Hundsdorfer, premier prix de clarinette au conservatoire de Paris. Le orchestre sera dirigé par M. Dongri. Après le concert il y aura bal. Le prix d'entrée pour le concert et le bal est fixé à la modique somme de 50 cents. Voir plus loin le programme.

Correspondance de l'Abeille.

PARIS, 29 avril 1852.

A M. l'Editeur de l'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Monsieur,

Permettez moi de commencer cette lettre par l'historique de l'affaire des biens de la famille Orléans.

Vous avez vu un décret de M. Louis Bonaparte se réunir au domaine de l'Etat les biens héréditaires de la famille d'Orléans, bien que ces biens aient été respectés par la République et devrait avoir produit sur les esprits le plus vive effet. On avait peine à comprendre que comment qui se pouvait comme le défenseur et le protecteur de la propriété vint précisément porter à ce grand principe le plus terrible attentat. Malgré les cris que soulève ce décret, Louis Bonaparte passa outre, et il y a quinze jours les administrateurs du domaine se prenaient de possession de Neuilly et au chateau de Dreux aux pour ces premières. Mais les ressources de la famille d'Orléans s'opposèrent de ses autres forces à cette prise de possession et déclarèrent qu'ils n'ouvriraient pas les portes de ses domaines voulus à leur garde à des hommes qui regardaient comme des spoliateurs. Force fut aux administrateurs et employés du domaine d'aller chercher le maire de la commune, le commissaire et un peloton de soldats. Les portes furent ouvertes violemment et les conseil rs et serviteurs de la maison d'Orléans se virent contraints d'introduire un référé auprès du président du tribunal civil de la Seine.

Le grand jour du référé arriva. M. Berger, préfet de la Seine, demanda au tribunal qu'il se déclarât incompétent, attendu qu'il n'avait pas le droit de s'immiscer dans les questions jugées par le pouvoir législatif qui sait que M. Bonaparte lorsqu'il rendit le décret était à la fois pouvoir législatif et pouvoir exécutif.

D'un autre côté M. Paillet et Berryer, avocats du conseil de la famille d'Orléans, soutinrent la compétence du tribunal. M. Berryer eut même un mouvement très beau, très noble et très courageux: «Si vous ne voulez pas nous faire rentrer dans le droit, s'écria l'orateur, en adressant aux magistrats, descendez de votre siège pour qu'on ne dise pas que la justice l'existe plus en France et que trente cinq millions d'individus sont bien en peine de leur plaindre d'un coup. Le tribunal se retira pour délibérer et il revint en déclarant la compétence. M. Berger, préfet de la Seine, fut condamné aux frais du procès.

A peine cette nouvelle est elle connue dans Paris, qu'elle produit un effet immense; on ne comptait pas, je dois le dire, sur cette ferme décision des juges et chacun d'applaudir les magistrats courageux qui n'ont pas craint de faire respecter la justice. Dans le camp civiséen c'est tout autre chose, on s'étonne que les juges se soient montrés contraires au bon plaisir du président, on les accuse de faire cause commune avec les *ennemis ennemis de l'ordre*, et un journal ministériel, la *Patrie*, va même jusqu'à leur jeter à la face l'épithète de factieux. Le gouvernement s'est hâté d'éviter un conflit et l'affaire a été renvoyée sur la table du Conseil d'Etat, composé des créatures du gouvernement. Le Conseil d'Etat, comme il n'est pas difficile de le croire, se prononcera contre le tribunal de première instance et le décret de M. Bonaparte triomphe sur toute la ligne. Mais tout cela produit un mauvais effet sur l'opinion publique que deux autres triomphes comme celui et pourraient bien ressembler aux victoires de Pyrrhus.

Il n'y a rien de nouveau du reste. Tout le monde attend le dénouement du drame du 2 décembre, c'est à dire l'empire. L'entourage du président y pousse de toutes ses forces, et une foule obscure du ministère, un journal qui s'appelle par antiphrase *le Public*, annonce ce matin que la France vera bientôt sur ses monnaies l'exergue suivant: *Napoléon III, Empereur des Français*. Pourquoi Napoléon III, s'il vous plait? —Parce que, répond-on, Napoléon II a régné de droit et que Louis XVIII et Charles X, usurpateurs, n'ont régné que de fait. On s'est beaucoup moqué de Louis XVIII, datant l'année 1814 le même de son règne, et annulant dans le passé historique de la France la République, le Consulat et l'Empire. M. Louis Bonaparte veut être aussi ridicule que Louis XVIII, et cependant il n'a pas derrière lui comme avait ce dernier, quatre siècles de monarchie.

Tout se prépare pour la grande fête du 10 mai, la remise des aigles aux régiments. Cette fête sera colossale, toute l'armée de terre et de mer enverra au Champ de Mars des représentants. On veut que la cérémonie dépasse en magnificence et en éclat toutes les solennités qui ont eu lieu depuis soixante années. Le lendemain, l'armée rendra la fête à M. Bonaparte. Chaque soldat abandonne pour cela trois jours de solde, les lieutenants-colonels trente jours; les capitaines deux; les chefs de bataillon six; les lieutenants-colonels sept; les colonels huit; les généraux de brigade dix; les généraux de division douze; les maréchaux quinze. Cette résolution a été prise, comme on le pense bien, par le ministre de la guerre. Des officiers qui n'ont pas voulu se prêter à cette donation enthousiaste et qui ont déclaré qu'ils ne consentaient pas à faire abandon des jours de solde stipulés par le ministre ont été impitoyablement cassés. Voilà comment se jouent chez nous les comédies enthousiastes. On dit que les soldats murmurent beaucoup d'être forcés de faire ce don *volontaire*.

L'Empire ne se fera pas, comme on aurait pu le croire, par acclamations soldatesques. Cela, aurait dit un haut personnage, aurait un caractère trop prétorien. C'est le Sénat, c'est le corps législatif, c'est le conseil d'état qui offriront la couronne au dictateur, et le supplieront de faire ce dernier sacrifice en faveur de son pays. Eu ce moment le gouvernement français s'agite beaucoup auprès des gouvernemens étrangers, pour être sûr qu'il ne trouvera pas de sérieuse difficulté de ce côté le jour où il aura franchi le Rubicon impérial. Le hasard m'a fait rencontrer, il y a quelques jours, avec un prince russe qui jouit d'un grand crédit sur l'esprit de Nicolas, et qui me tenait les propos suivants:

Evidemment l'étranger laissera votre président mettre sur sa tête la couronne impériale dans l'état où est l'Europe aujourd'hui, avec les industries qui se sont développées depuis quarante ans, les cabinets étrangers n'iront pas allumer l'incendie à propos d'un titre qui n'ajoutera rien à la puissance de Louis Napoléon Bonaparte. Mais Louis Napoléon, une fois empereur, ne pourra tenir dans les quatre vingt-six départements qui composent la France actuelle. Il sera entraîné par la force des choses à mettre la main sur la Savoie d'un côté, sur la Belgique de l'autre, et c'est alors que l'Europe se lèvera comme un seul homme et que tous les canons anglais, russes, prussiens, autrichiens, napolitains, piémontais, seront tournés vers Paris. 1852 verra donc l'Empire mais pour sur 1853 verra la guerre générale et la chute définitive de Louis-Napoléon. C'est, ajouta mon illustre interlocuteur, la pensée intime de tous les hommes d'Etat de l'Europe."

En dehors de la politique, nous venons d'avoir une solennité musicale: le *Juif Errant*, grand opéra de M. Fromental Halévy, l'auteur de la *Juive*. Cette œuvre a réussi, mais on ne compte pas sur un immense succès. La musique est diffuse et très recherchée. Ce qu'il y a de vraiment magnifique ce sont les décors et les costumes; il y a surtout un décors de la vallée de Jo[illegible] qui est d'un bel effet. Le metteur en scène et le musicien ont appelé à leurs secours l'un les instruments de Saxe, l'autre la lumière électrique, les uns étourdissent, l'autre éblouit. Tous ensemble ils inondent la salle de bruit et de lumière, pendant que dans le dernier plan du théatre, des diables, des génies et des anges mettent en scène l'immortel tableau de Michel Ange. Malheureusement on sait l'effet que produisent ordinairement les diables d'opéra, avec leur nez en virgule, leurs mains allongées engrifflées et leur étroit costume rouge feu, qu'on ajoute à cela la jambe manquante que l'on précipite dans l'enfer absolument comme fait Robert Macaire avec le gendarme, dans le dernier acte de *l'Auberge des Adrets*, et l'on regrettera que tout ce qu'il y a de vraiment beau dans la mise en scène de cette partie du *Juif Errant*, soit entaché par ces effets d'un plastique exagéré.

Les bals officiels continuent de plus belle. Ce sont la des réjouissances parodiques. M. Louis Bonaparte exige que chaque ministre donne au moins un bal tous les quinze jours. Hier au soir il y avait grande soirée dansante à la marine. La salle décorée avec des objets pris dans les musées offrait un très beau coup d'œil. Malheureusement le grand monde parisien, celui auquel il n'y a guère d'élégance et d'éclat, se dispense d'assister à ces fêtes ministérielles. Des dames de haut parage ont été en butte à mille obsessions de la part des amis de l'Elysée pour qu'elles daignent embellir de leur présence les soirées gouvernementales, mais elles ont tenu bon et plusieurs, pour échapper à ces importunités, ont été forcées de s'enfuir prématurément à la campagne.

X.

FRANCE.

Obsèques du Maréchal Gérard.

C'est le 27 avril qu'a eu lieu, à la chapelle de l'hotel des Invalides, le service funèbre ainsi que les honneurs du maréchal Gérard.

A onze heures, les troupes ont commencé à arriver; elle se composaient d'un détachement de toutes les armes, emprunté à chacun des corps de France: de pied, infanterie, cavalerie, zouave, artillerie, chasseurs à pied, garde républicaine, gendarmerie mobile, et étaient placées sous les ordres du général Courant, commandant de la place. Chaque détachement d'infanterie avait son colonel, son drapeau, sa musique et son état major. Ce trouvait aussi pour la position sur l'esplanade des Invalides et dans l'avenue de Breteuil, derrière l'hôtel. Le 1er bataillon de la garde nationale, avec son commandant, son état major, sapeurs et tambours, stationnait devant la grille, au haut de l'esplanade. Pendant la cérémonie, les musiques de ces différents corps faisaient entendre des symphonies.

La grille du pavé d'entrée, attenant à la cour d'honneur de l'hôtel, avait reçu une décoration noire et argent, avec la lettre initiale de l'illustre défunt. L'intérieur de la chapelle était splendidement décoré. Toute la partie du tribunal, du haut en bas, en draperies noires, rehaussées d'argent, avec écussons portant la lettre G majuscule, entremêlées avec les armes du maréchal en cartouche. Les entrecoupements étaient tout autour de la lumière autourd les inscriptions suivantes lettres d'argent: Bautzen, Leipzig, Kowno, Lutzen, Kramne, Gollberg, la Moskowa, Valmutine, Fuentes de Onoro, Pamplonne, la Bidassoa, Anvers, Anvers, la Rotiere, Kalzbach, Wagram, Auterlitz, Thorn, Hamberg, Berlin, Francfort, Torgau, Champaubert, Mormans, Ligny, Montereau, Montmirail. Ce sont les batailles et les combats auxquels a pris part le maréchal dans sa longue carrière militaire.

Un immense velum noir, étoilé, portant une croix en argent, séparait la nef du chœur. Au pied de cette croix, sur un soubassement en velours de cinq degrés couverts d'une forêt de cierges allumés, il était surmonté du chapeau, du bâton de maréchal et des insignes de l'ordre. Le cercueil était entouré de quatre faisceaux de drapeaux tricolores et de quatre lampadaires. Des lampadaires argentés étaient échelonnés depuis l'entrée jusqu'au milieu de la chapelle. Des tentalides armoriales étaient aux flammes tri colores voilées d'un crêpe formant la haie. Des sous-sellières de velours de tous les corps entouraient le cercueil, et la musique du 6ème régiment d'infanterie de ligne exécutait par intervalles des symphonies funèbres.

Des places, indiquées par des écriteaux, avaient été réservées aux hauts dignitaires, aux pairs, aux députés, aux conseillers d'Etat, aux généraux, officiers supérieurs et magistrats. Parmi les assistans on remarquait: M. le général Roguet, représentant le président de la République, qui avait voyé une de ses voitures, MM. les maréchaux Jérome Bonaparte, Exelmans, Vaillant, MM. le général Saint-Arnaud, Turgot, Ducloz, ministre de la guerre, des affaires étrangères et de la marine, MM les généraux d'Hautpoul, de Bar, Magnan, Bartoz, Achard, Schramm, Regnault de Saint-Jean-d'Angely, Cavaignac, Leveraut, d'Alphonse, Baraguey d'Illiers, Carrelet, Trezel, animal Mackau, général Lafontaine, MM. Baroche, vice-président du conseil d'Etat, Billault, président du corps législatif, M. Boulay, de la Meurthe, général Petit, M. Lacrosse, général Fabvier, M. Dupin aîné, ancien président de l'assemblée législative colonel Gibson, M. le comte de Beaudenay, M. le général de la Moricière, avec MM. les colonels Vieyra, de Caulaincourt et Niewerkerke, M. le capitaine Gerard, du 1er lanciers, était debout près du catafalque. Au moment où les officiers de la place de Paris venaient occuper les places qui leur étaient réservées, le ministre de la guerre, s'avançant, les a remerciés et félicités d'être venus assister au service célébré en l'honneur d'un général qui avait si dignement commandé la garde nationale de la Seine.

La messe a été chantée en faux-bourdon par le clergé de l'église: M. l'abbé Ancelin officiant, et M. l'abbé Lesueur, archidiacre, a dit l'absoute. La cérémonie a commencé à midi et a été terminée à une heure: pendant sa durée, des salves d'artillerie tirées sur la berge de la Seine ont retenti. A une heure les troupes s'ébranlaient pour regagner leurs casernes et leurs cantonnements, il n'y a pas eu de défilé.

Explosion de Vincennes.

Plusieurs journaux ministériels, dit le *Siècle*, racontaient ce matin, avec une certaine détaille, un *épouvantable accident* qui aurait détruit l'atelier pyrotechnique du parc de Vincennes. Nous avons reproduit, d'après la *Patrie*, cette nouvelle que l'*Ordre* avait publiée avant-hier. Nous avons informé ayant évalué à 50,000 fr. le dommage causé par cet incendie, nous avons dû aller aller nous-mêmes, et nous nous sommes bravement mis en route pour Vincennes, persuadé d'avance que nous allions y trouver les traces d'un grand désastre.

Nous nous attendions à trouver Vincennes sens dessus dessous, cet endroit paisible, tranquille en plein jour et sans le vouloir, un feu d'artifice de 50,000 fr. sans qu'un événement semblable ait une quelque émotion.

Vincennes est le paradoxe et triste comme d'habitude: sa physionomie était d'un calme plat, le donjon projetait sur la route son ombre immense. Un *cérémonie* obligeant s'est mis à notre disposition, et nous nous sommes mis en condition pour aller du désastre. Nous avons traversé le vaste parc où quelques compagnies de chasseurs à pied et un bataillon de ligne faisaient paisiblement leurs évolutions, des artilleurs exécutaient des pièces à feu près du polygone. Nous avons frappé à la porte de l'atelier pyrotechnique dont la cour était couverte de fusées, de bombes, etc.: «Entrez lui que l'on nous a dit «Vous avez nous demander à la sentinelle, qui, ne comprenant pas parfaitement notre question, a appelé le chef de poste, lequel a appelé le maître artificier, qui nous a répondu «Mot cérémonie: «Comme pas! «Pas d'explosion avec bienveillance: «Voyez en face, on pourra peut-être vous répondre.»

En face, c'était à l'autre extrémité du parc. Il traverse des massifs d'arbres déjà verts et nous voyait poindre au tout de maison: c'était l'école de pyrotechnie. Nous y sommes allé: ici, nouvelle sentinelle, nouveau chef de poste, nouveau maître artificier, et l'éternelle question: Où est l'accident? Parlez nous donc de l'accident dont les journaux ministériels font si grand bruit?

C'était bien là qu'en effet l'accident avait eu lieu. A l'heure où les ouvriers venaient de quitter leurs travaux, quelques pièces d'artifice se sont enflammées hier soir à 11 heures et demie: elles ont épouvanté tellement les gardes de feu: une petite baraque a été brûlée. Dans le reste du jour, cette subite inflammation n'est matérialisée deux fois encore sur d'autres points, et comme à ce moment le soleil était absent, comme toute supposition de malveillance était impossible, puisqu'il n'y avait là personne, les hommes de l'art ont supposé que des gaz provenant de l'emploi de certaines sels et de poudres chlorées, en s'unissant, déterminait cette explosion. Pourquoi pas?

En résumé, cet horrible accident qui, suivant l'expression des journaux ministériels, pouvait avoir pu plus fameux conséquences, cette *explosion terrible* dont ils font une peinture effrayante, n'a causé au dommage de 4 à 500 francs au plus. Des hommes saurient pu être tués, mais, Dieu merci! aucun ouvrier n'a même été blessé.

Nous nous trompons cependant, il y a eu des morts. L'un des principaux employés de l'école élevait avec un soin paternel des lapins, une trentaine environ. Ces animaux ont été littéralement rôtis; mais les pièces d'artifice s'y étaient si délicatement prises à leur égard, que les artilleurs de garde ont fait, nous a-t-on dit, un délieux festin avec des lapins authentiques et cuits à point.

Quant au feu d'artifice du 10 mai, il sera ce qu'il devait être, et c'est à quelque et les fusées et les pièces brûlées hier exigeront, pour leur remplacement, un peu plus de main-d'œuvre pendant quelques jours. S'il faut en croire ce que l'on raconte à Vincennes des splendeurs pyrotechniques qui se préparent, ce feu d'artifice sera l'un des plus beaux qui aient jamais été brulés à Paris. Des officiers appartenant à l'école de Metz sont venus présider à tous les travaux. Il n'en faut pas tant pour allécher toute la badauderie parisienne et provinciale.

Puisque nous voici à Vincennes, nous profiterons de cette occasion pour approcher à nos lecteurs que des jalons ont été placés à de distance en distance dans le parc, que le terrain a été toisé, et que, d'après les *on dit* de la localité, il s'agit de fortifier le fort de Vincennes, de l'entourer d'une autre ligne de fossés et de mechicoulis. On sait que ce fort est aujourd'hui un formidable arsenal où sont entassés des armes et des munitions considérables; on évalue à plus d'un million le nombre des fusils qui y sont déposés.

Nouvelles diverses.

PARIS, 20 avril.

Le *Moniteur* contient deux décrets relatifs à l'armée; le premier porte que dans le délai d'un mois, à partir du 1er mai prochain, les officiers de toutes armes, les fonctionnaires et les divers employés du département de la guerre, prêteront le serment prescrit par l'article 14 de la constitution.

Par le second décret, l'année 1851 sera compte comme bénéfice de campagne aux militaires de tous grades et de toutes armes qui, au 2 décembre, se trouvaient en garnison dans des localités où des troubles ont éclaté ou qui ont été appelés à cette occasion.

—On annonce que M. Bourée, consul général à Tanger, est nommé chargé d'affaires de France en Chine, en remplacement de M. Bourboulon.

—Un ancien représentant du peuple, M. Latrade, qui avait été exilé à Bruxelles, vient de traverser Paris. Il a obtenu du gouvernement un sauf-conduit pour se rendre en Espagne.

—La soirée du 10 mai se terminera par un feu d'artifice qui sera tiré sur les hauteurs du Trocadéro, et qui aura des proportions gigantesques. Au lieu de 500 à 600 bombes, habituellement tirées aux feux d'artifices des fêtes publiques, on en fera éclater trente mille, c'est à dire «la moitié de plus «la mille soldats, divisés en deux corps, tireront en outre des chandelles romaines pendant deux heures. En même temps soixante douze pièces de canon ne cesseront de tonner dans leur feu.

Ces magnificences pyrotechniques seront terminées par l'apparition de l'arc de triomphe du Carrousel flanqué de deux colonnes, l'une surmontée de la croix d'honneur, l'autre de la nouvelle médaille militaire.

—On lit dans la *Patrie*:

«Nous apprenons à l'instant que l'atelier d'artifices de Vincennes vient de sauter. Nous ne connaissons pas encore de détails, mais on assure que, par un bonheur providentiel, personne n'a péri.»

—On lit dans le *Moniteur algérien*:

«Sur la proposition du gouverneur général, M. le ministre de la guerre vient de décider que les principaux chefs arabes de chaque province seront désignés pour se rendre à Paris avec les différens détachements de l'armée d'Afrique, appelés à figurer sur les grandes revues militaires qui doivent avoir lieu le 10 mai. Ces chefs seront choisis parmi ceux à qui leur naissance et leur fortune personnelle permettent de représenter le noble et ancien style vétérinaire. Ils emporteront toute la gravité et l'étendue. Il ne s'adresse pas au chef de l'Etat en général, ainsi que pourrait l'entendre certaines consciences accommodantes, mais au prince qui tient de la nation. Il importe, non point à la personne du prince, mais à l'intérêt sacré du pays, que son pouvoir soit universellement respecté: un des premiers moyens de maintenir et d'y contribuer autant qu'il est en lui, et surtout d'exercer, ils soin tout ce qui pourrait y porter atteinte. Les temps de la Fronde, pas plus que les taquineries d'une Opposition dissolvante, ne sauraient revenir.

«Pendant la courte dictature que le prince a saisie, aux applaudissemens de la France pour sauver cette nation, il a pu prendre des mesures et rendre des décrets qui peut-être ne sont pas strictement de certains partis; la magistrature ne doit s'occuper de ces décrets que pour les faire exécuter. Ce serait porter une atteinte sérieuse à l'autorité nouvelle, ils ont force de loi, et, devant les tribunaux le leur s'appliquent, mais ne se discutent pas. Ou en serions nous si la magistrature s'élevait au pouvoir de juger les actes du pouvoir? Nous avons vu les tribunaux d'instance permettre à la traduction, à l'amnistie ou en blor, avec un bail d'une année des habités.

Nouvelles Politiques. 25mai.

Filtres de noir animal à vendre.

DEUX jeux de filtres de cinq pieds de diamètre sur six pieds de haut, avec robinets, bouchons, etc., seront vendus à un prix raisonnable et à des conditions favorables.

S'adresser à CHARLES BYRNE,
22mai 46 Tchoupitoulas

PERDANT mon absence, M. Jacob Herr est chargé de mes affaires et de me procuration. Toute prétention donnée antérieurement par moi est révoquée.—N. Orléans, 12 mai 1852.

BOUTHENE THOMAS.
20mai—1m 29, rue Hatchez

CAFE—150 sacs café de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES,
22 mai 37, rue Commune

AMARES—30 barils amandes amères à vendre par LABORDE & XIQUES,
22 mai 37, rue Commune

SUCRE de la Havane, Bâtre clarifié, à vendre par LABORDE & XIQUES,
22 mai 37, rue Commune

MIEL de Cuba, en barils, à vendre par LABORDE & XIQUES,
22 mai 37, rue Commune

CIGARES de la Havane—200 millions des marques Nueva Empresa et Monte-Cristo, venant d'être reçus, et 300 millions d'autres marques à vendre par LABORDE & XIQUES,
22 mai 37, rue Commune

MONNAIE—Or et argent espagnol, mexicain et de l'Amérique du Sud, à vendre par LABORDE & XIQUES,
22 mai 37, rue Commune

CHANGE—Nous traites sur la Havane à vue, en poitrine en forte somme, à vendre par LABORDE & XIQUES,
22 mai 37, rue Commune

MOLASSES de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES,
22 mai 37, rue Commune

[illegible] à vendre par LABORDE & XIQUES,
22 mai 37, rue Commune

BIERE, Porter et Cidre—75 caisses de Reynolds, de Philadelphie, en dépôt, à vendre par E. J. HART & Co.
14 mai 76, rue Tchoupitoulas

[illegible] à louer.—Le magasin rue de la Douane No 19, faisant face au chemin public sur le levée, [illegible] Vieux Carré, [illegible] Vieux Marché, [illegible] Vieux Marché, [illegible] Vieux Marché